

Direction générale des services
techniques et du cadre de vie

Direction du cycle des déchets



RAPPORT ANNUEL 2025

Prix et qualité du service public de prévention et de gestion des déchets



seine
-eure
agglo

SOMMAIRE

Chapitre 1 PREVENTION DES DECHETS ET SENSIBILISATION

1	Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés	4
2	Education à l'environnement : le public scolaire	5
3	Stands et évènements	5
4	Actions de proximités	6
5	Visites de sites	6
6	Dispositif biodéchets	7
7	Aides à l'achat de matériel de réduction des déchets	8
8	Les acteurs du réemploi	8
9	Synthèse des indicateurs de performance	8
10	Autopsie de la poubelle (MODECOM)	9

Chapitre 2 INDICATEURS TECHNIQUES

1	Les ordures ménagères	10
2	Les déchets végétaux	11
3	Les déchets recyclables	13
4	Les gravats inertes	17
5	Les ferrailles et batteries	18
6	Le bois	19
7	Les déchets d'équipements électriques (DEEE)	20
8	Les cartons	21
9	Le mobilier, les jeux et jouets et les articles de bricolage et de jardin	22
10	Les produits chimiques	23
11	Les huiles	24
12	Encombrants non valorisables (ultimes)	25

Chapitre 3 ORGANISATION DU SERVICE PROPRETE 25

Chapitre 4 INDICATEURS FINANCIERS

1	Fonctionnement	26
2	Investissement	28
3	Matrice des coûts de l'Ademe	28

Chapitre 5 CONCLUSIONS ET BILANS

1	Tonnages collectés par gisement	29
2	Valorisation des matériaux issus de la collecte sélective	30
3	Traitement des déchets	31
4	Maintenance des bacs de collecte en régie	32
5	Fréquentation des déchèteries	33

PREAMBULE

L'article L.2224-17 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit l'établissement d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Le décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 a défini les modalités d'application de cet article et précise le contenu de ce rapport.

Le présent document, établi sur la base de l'exercice 2025, est public et a pour principal objet l'information des usagers.

La compétence communautaire de la collecte et du traitement des déchets est exercée à l'ensemble du périmètre de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure qui comprend 60 communes.



Le présent rapport a été élaboré pour l'ensemble du territoire, soit **104 950 habitants** (population totale légale INSEE de 2022 applicable en 2025)

La population desservie par la collecte en déchèterie est de **96 869 habitants**.

Les communes d'Andé, Herqueville, Connelles, Amfreville sous les Monts, Criquebeuf-sur-Seine, Martot, La Saussaye, St-Cyr-la-Campagne, Le-Bec-Thomas, St-Germain-de-Pasquier, La-Harengère, Amfreville-sur-Iton et La-Vacherie ont des conventions d'accès à des déchèteries extérieures. De même, les habitants de Port-Mort, hors territoire de l'Agglomération Seine Eure, peuvent accéder à la déchèterie d'Aubevoye.

INTRODUCTION

La direction du Cycle des Déchets est composée de plusieurs services :

- Prévention et sensibilisation
- Collecte
- Déchèteries
- Valorisation des déchets
- Propreté Urbaine

La gestion des déchets peut être considérée comme un cycle puisque la finalité de chaque déchet est de redevenir une ressource.

Cycle des déchets



CHAPITRE 1 PREVENTION DES DECHETS ET SENSIBILISATION

1 Le programme de réduction des déchets

Depuis 2012, l'Agglomération Seine-Eure est engagée dans une politique de réduction des déchets.

Le décret du 10 juin 2015 impose aux collectivités en charge de la collecte et du traitement des déchets de mettre en place un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, révisable tous les 6 ans.

Le premier programme d'actions volontaires qui s'est déroulé de 2012 à 2017 a donné de très bons résultats avec une réduction des ordures ménagères et assimilées de 9,7%. Un nouveau programme d'actions a été adopté en octobre 2019 pour la période 2019 à 2024.

L'objectif de diminuer de -15% les ordures ménagères résiduelles entre 2010 et 2030 est largement atteint mais pas pour le total des déchets produits (DMA). Pour l'atteindre, un nouveau schéma directeur de gestion des déchets sera adopté en 2026.

L'année 2025 marque une étape clé pour le service « Prévention des déchets et sensibilisation », fraîchement détaché du pôle valorisation. Les agents se sont mobilisés autour de **157 actions** de sensibilisation directe, permettant d'accompagner **2 669 usagers** vers des pratiques plus vertueuses. Ce bilan opérationnel est renforcé par une politique de versement de subventions et le déploiement de solutions de proximité concernant les biodéchets des ménages.

2. Education à l'environnement : le public scolaire

Le milieu scolaire constitue la première cible du service, représentant plus de la moitié du public touché par les animateurs.

Bilan : 62 animations pour **1371 élèves sensibilisés**.

Action pédagogique : Les interventions ciblent prioritairement les cycles 2 (CP-CE2) et cycles 3 (CM1-6ème). Cependant, notre nouvelle animatrice environnement – référente biodéchets, a créé une animation autour du compostage à destination des maternelles afin d'ancrer durablement les réflexes de tri dès le plus jeune âge. Les thématiques du gaspillage alimentaire et du compostage constituent le cœur des demandes, complétées par des ateliers pratiques de valorisation textile par la fabrication de tawashis. Les animations en milieu scolaire permettent de transformer la théorie en gestes concrets, facilitant la transmission du message au sein des foyers via les enfants.

Rayonnement : Les communes les plus demandeuses concernant les interventions scolaires ont été Val-de-Reuil, Louviers, Igoville et le Val d'Hazey. Il est regrettable de constater qu'un grand nombre de communes ne se saisit pas encore des offres d'animations pédagogiques, malgré une diffusion semestrielle du catalogue auprès de l'ensemble des établissements du territoire.



Animation Tri des déchets

3. Stands et événements

Les animateurs du service mettent en place des animations et des ateliers en faveur du tout public, et parfois à l'attention de publics ciblés.

Ils sont également régulièrement sollicités pour participer à des manifestations locales.

Bilan : 27 stands tenus pour **610 personnes sensibilisées**.

Rayonnement : La participation à des manifestations communales, notamment le forum du développement durable de Pont-de-l'Arche (150 participants) ou le marché écocitoyen de Louviers, a permis de porter les messages de prévention. Ces temps forts constituent des moments privilégiés pour déconstruire les idées reçues sur les déchets à travers des démonstrations ludiques et des échanges personnalisés. En s'inscrivant au cœur des événements de la vie locale, le service transforme ces rendez-vous en véritables leviers de changement de comportement pour les particuliers du territoire.

Au-delà des habitants, les animateurs sont intervenus auprès d'étudiants (IMT de Val de Reuil), d'agents territoriaux dans le cadre de l'éco-exemplarité et de professionnels de la petite enfance. Ces interventions auprès d'un public dédié garantissent une meilleure adéquation entre les consignes de tri et les contraintes quotidiennes de chaque catégorie d'utilisateurs.



4. Actions de proximité

Information directe

L'information en porte-à-porte et boîtage permet une sensibilisation ciblée.

En 2025, la sensibilisation en porte-à-porte a principalement porté sur l'installation de nouveaux matériels de collecte (bacs et colonnes emballages et papier).

Les opérations de boîtage ont été prioritairement dédiées à la promotion des aides financières à l'acquisition de matériel de réduction des déchets.

Bilan : **249 documents** boîtés (guides du tri et flyers subventions), notamment à Gaillon et La Saussaye.

Résolution d'incidents de collecte

La réactivité de l'animateur environnement - référent tri est déterminante : plus l'action de sensibilisation intervient tôt après la détection d'une anomalie, plus la correction des erreurs est immédiate.

Ces actions interviennent en appui direct au prestataire de collecte SEPUR pour traiter les anomalies de tri à la source. En 2025, l'accent a été mis sur la réduction des erreurs de tri dans les flux recyclables, avec un travail ciblé sur les professionnels et l'habitat collectif.

L'installation de **51 affiches** à Louviers (Maison Rouge) et les rencontres avec les restaurateurs illustrent cette volonté de traiter les problématiques à l'origine pour éviter le refus de collecte.

Bilan : **63 interventions terrains ciblées**.

5. Visites de Sites

Les visites d'installations techniques constituent un volet majeur de la sensibilisation. Elles permettent aux usagers, scolaires ou particuliers, de prendre conscience de la réalité du traitement de leurs propres déchets après la collecte.

La déchèterie

Les visites de déchèteries sont organisées pour illustrer la gestion des flux spécifiques de déchets ménagers (gravats, bois, déchets dangereux, mobilier, etc.) qui n'entrent pas dans le bac ordures ménagères.

Bilan : **106 personnes** concernées, exclusivement un public scolaire.

L'objectif est de familiariser les futurs citoyens avec ce service public et de promouvoir les bonnes pratiques de dépôt pour éviter les erreurs de flux ou les apports non conformes.

Le centre de tri de Guichainville

Les visites du centre de tri constituent un levier de sensibilisation puissant, permettant aux usagers de lever le voile sur les coulisses de la gestion des déchets et de visualiser concrètement le devenir de leurs emballages triés.

L'enjeu est de permettre de déconstruire les idées reçues et de confirmer l'utilité du bon geste de tri à la maison tout en montrant la réalité du travail des agents et des process de valorisation.

Bilan : **160 particuliers** et **46 scolaires** ont été sensibilisés sur 6 visites.

6. Dispositif biodéchets

Aires de compostage partagé

Le déploiement de la gestion in situ des biodéchets s'est considérablement accéléré en 2025 avec l'implantation de **30 nouvelles aires** de compostage partagé, soit un total de **45 sites actifs** sur le territoire.

Le suivi et la maintenance technique de ces installations ont nécessité plus de **166 heures** d'intervention sur le terrain (hors déplacement) par deux des animateurs.

Le tonnage détourné des ordures ménagères grâce au compostage partagé est estimé à **5,84 tonnes** pour 2025, démontrant une adhésion croissante des usagers à cette pratique.



Aire de compostage à Saint-Pierre-la -Garenne

Subventions à l'achat – Biodéchets

Bilan : **140 modules de compostage individuel** (composteurs, lombricomposteurs ou bokashi) subventionnés pour les particuliers.

Le soutien aux communes s'est poursuivi, avec des subventions versées pour l'équipement de **8 sites**. Un professionnel a obtenu une subvention pour doter son entreprise.

Une association a également reçu **2 subventions** dans le but de doter son centre de formation dédié au compostage.

Public	Nombre de demandes	Montant total
Particuliers	140	14 594,77 €
Communes	1 (8 sites)	1 453,32 €
Professionnels	1	100 €
Associations	1	876,90 €
		17 024,99 €

7. Aides à l'achat de matériel de réduction des déchets

Malgré une "année blanche" liée à la phase d'étude du nouveau PLPDMA, l'Agglomération Seine-Eure a souhaité réaffirmer son engagement en faveur de la prévention en maintenant l'intégralité des subventions allouées à l'achat de matériel de réduction des déchets.

Bilan : **74 broyeurs subventionnés** et **2 dossiers « couches lavables »** pour les particuliers.

Matériel subventionné	Nombre de demandes	Montant total
Broyeurs à végétaux	74	9 518,10 €
Couches lavables	2	389,19 €
		9 907,29 €

8. Les acteurs du réemploi

Les vêtements, chaussures et linge de maison

Plusieurs associations sont actives sur le secteur de l'agglomération pour la collecte des textiles : Le Relais, APEF Atout Vapeur, La Croix Rouge, Le Secours catholique, L'Abri, Idevet et Solidarité textile (Lions Club). En 2025, **492 Tonnes** de textiles ont été apportés dans **94 bornes**.

Les ressourceries

L'association l'Abri gère plusieurs ressourceries sur le territoire :

- Le Manoir : 6 rue de Franche-Comté
- Val de Reuil : 1 avenue des falaises
- Pont de l'Arche : 6 rue du Président Kennedy
- Louviers : 9 rue de la Maison rouge

Une ressourcerie est une structure de l'économie sociale et solidaire qui collecte, valorise et revend des objets pour leur donner une seconde vie tout en sensibilisant le public à la réduction des déchets. Les habitants peuvent également y déposer leurs objets inutilisés pouvant avoir une seconde vie.

9. Synthèse des indicateurs de performance

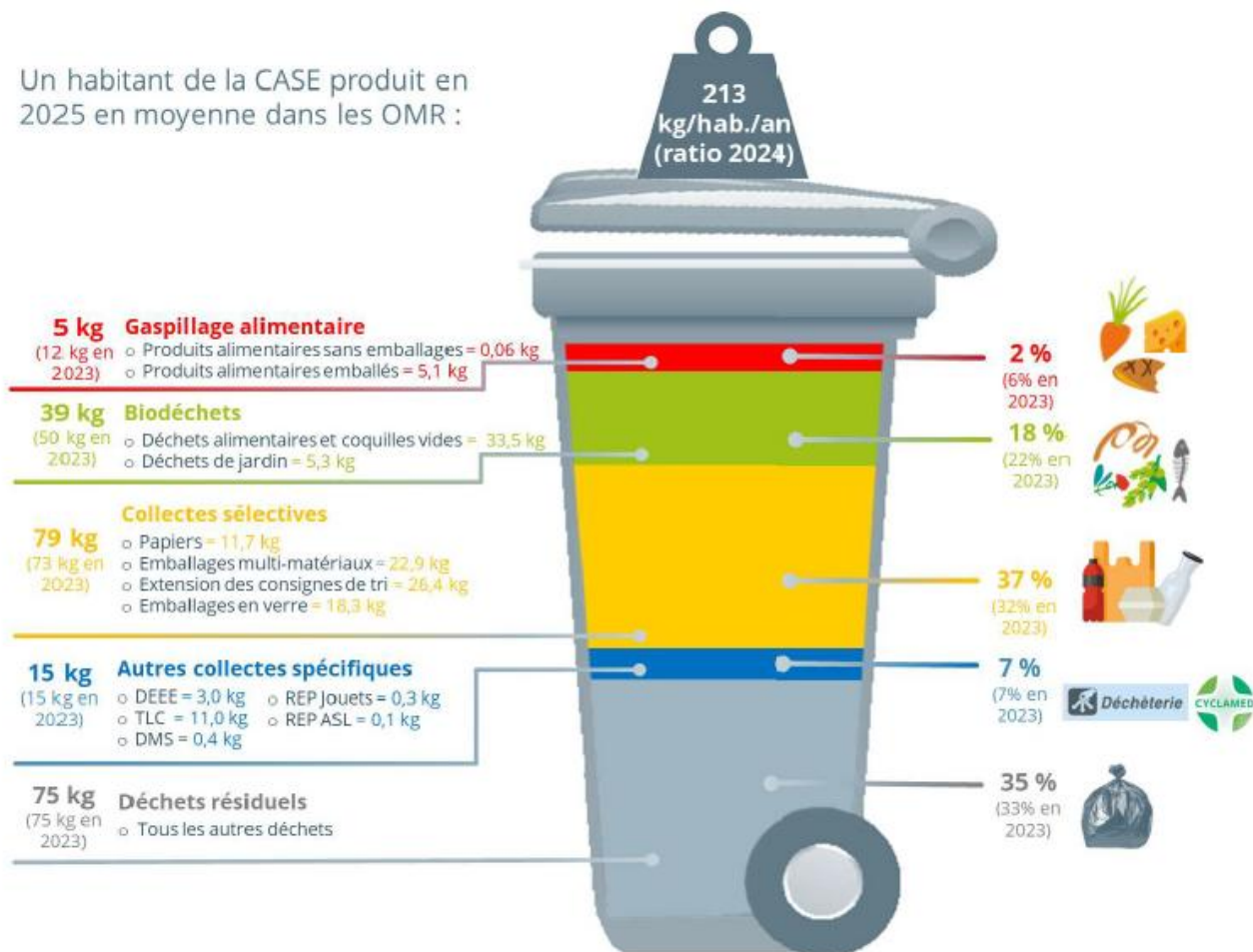
Domaine d'action	Indicateur	Valeur
Sensibilisation directe	Nombre total de personnes touchées	2 669
Education à l'environnement - Public scolaire	Part du public scolaire dans le total	51%
Actions de proximité (Terrain/Boîtage)	Nombre total d'interventions réalisées	157
Dispositif Biodéchets	Tonnage estimé détourné des OMR	5,84 t
Support financier	Nombre de dossiers traités	226
	Montant total des subventions versées	26 931,99 €

10. Autopsie de la poubelle résiduelle (MODECOM)

Du 3 au 13 juin 2025, 8 tournées d'ordures ménagères ont été analysées. Des échantillons ont été prélevés pour chaque tournée représentative du tissu urbain ou rural en fonction de la population. La caractérisation de chaque échantillon a été faite selon la méthode Modecom 2024 institué par l'ADEME.

Cette caractérisation fait apparaître des anomalies importantes : 65% des déchets présents dans les ordures ménagères résiduelles n'ont pas été triés correctement et ne devraient pas s'y trouver : présence de biodéchets qui auraient dû être compostés, d'emballages qui auraient dû être mis au recyclage dans le bac jaune ou dans les conteneurs à verre et de nombreux objets qui ont des filières de recyclages en déchèteries (appareils électriques, déchets dangereux, ..).

Un habitant de la CASE produit en 2025 en moyenne dans les OMR :



CHAPITRE 2 INDICATEURS TECHNIQUES

1 Les ordures ménagères

Organisation de la collecte

Un nouveau marché de collecte a démarré le 1er janvier 2024, pour une durée de 8 ans, avec les changements suivants:

- réduction de la fréquence à un passage par quinzaine des Ordures Ménagères Résiduelles,
- mise en place de 5 camions de collecte des ordures ménagères électriques et le reste de la flotte consomme de l'OLEO100 afin de réduire les émissions carbone,
- mise en place d'un agent pour le contrôle des collectes par le prestataire SEPUR.

COLLECTE EN PORTE A PORTE

		Prestataires
Mode de collecte :	bac gris	
Fréquence de collecte :	1 fois par semaine	SEPUR
Quai de transfert:	Siteco sur Ecoparc 1 à Vironvay	MAUFFREY
Transport :	en semi-remorques de Vironvay vers Grand-Quevilly ou Guichainville	OURRY
Traitement	Valorisation énergétique	VALENSEINE VALOEURE

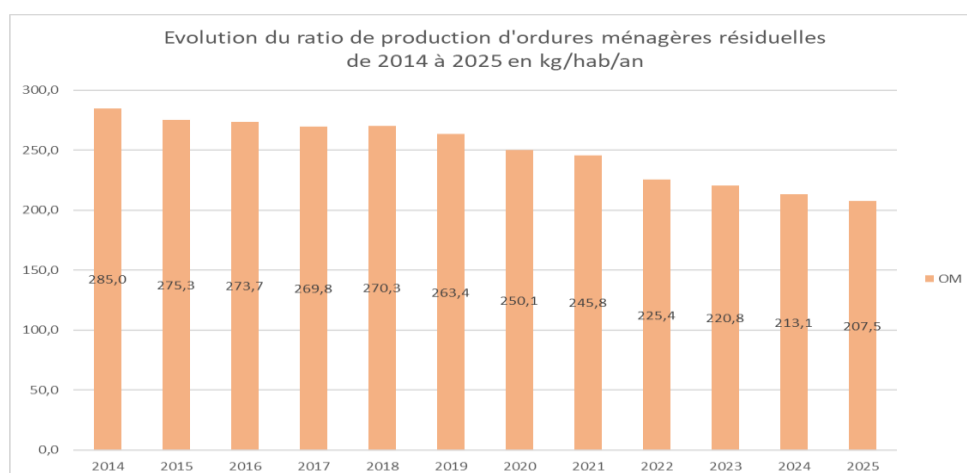
Ordures ménagères	Total collecté 2024 (104 704 hab)	Total collecté 2025 (104 950 hab)	Variation tonnage 2024/2025 (%)
Collecte en porte à porte	21 065,75	20 902,92	-1%
Collecte en colonnes d'apport volontaire	458,56	428,04	-7%
Collecte des marchés	263,30	207,62	-21%
Autres provenances (régie propreté, mairies, renouvelée)	525,92	230,90	-56%
Total Ordures ménagères	22 313,53	21 769,48	-2%

ratio par habitant en kg/hab/an

213,11

207,43

Source : Pont-basculé



2 Les déchets végétaux

Collecte en porte à porte	Déchets végétaux	Prestataires
Mode de collecte :	bacs spéciaux biodéchets marron	
Fréquence de collecte :	1 fois par semaine de la semaine 11 à 48	SEPUR
Quai de transfert:	Siteco sur Ecoparc 1 à Vironvay	MAUFFREY
Transport :	Semi-remorque de Vironvay vers Criquebeuf-sur-Seine	OURRY MAUFFREY
Traitement	Compostage	BRANGEON

Collecte en déchèterie	Déchets végétaux	Prestataires
Mode de collecte :	caissons 30m3 en déchèterie	
Transport :	en camion ampiroll entre la déchèterie et Criquebeuf sur Seine ou St Aubin sur Gaillon	MAILLOT/PAPREC/IPODEC
Traitement	Compostage	ECOSYS PAYSAGE ADELINÉ

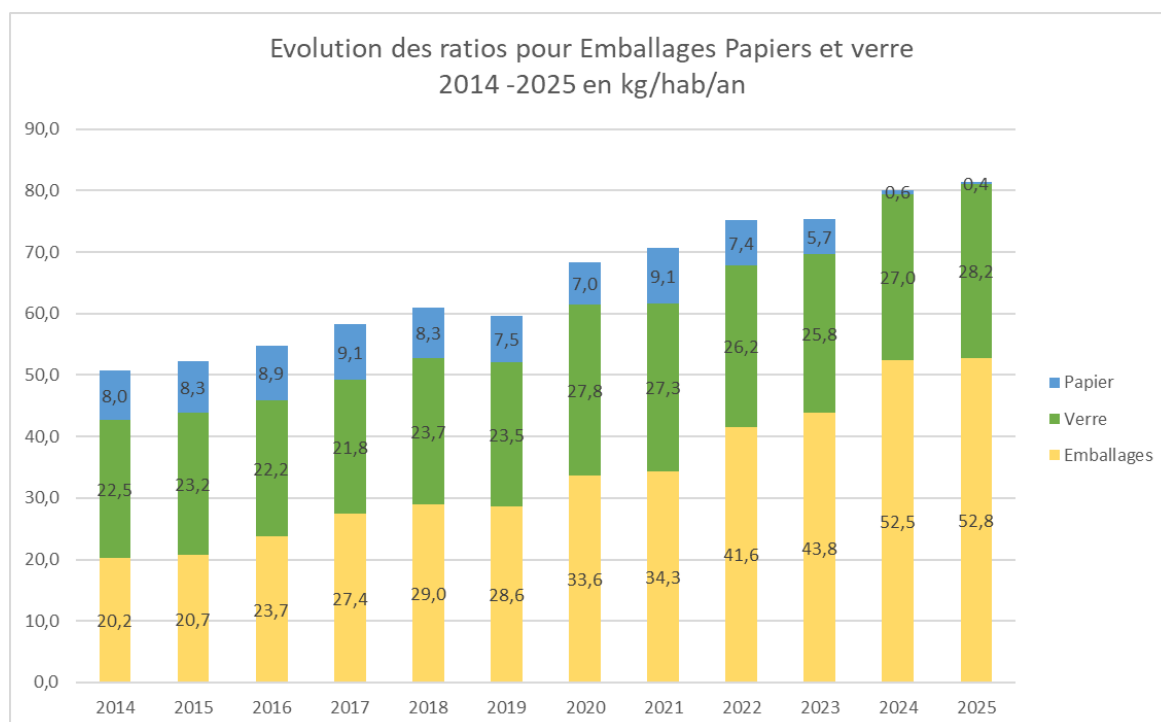
Déchets végétaux	Total déchets verts collectés 2024 (104 704 hab)	Total déchets verts collectés 2025 (104 950hab)	Variation tonnage 2024/2025 (%)
Collecte porte à porte passant pas le quai de transfert Source pont bascule	9158,54	5235,98	-42,83
Collecte porte à porte vidés en direct en compostage Sources Brangeon Astradec Paysage Adeline	2441,18	4735,30	93,98
Total des collectes en porte à porte	11 599,72	9 971,28	-14,04
Déchèterie de Vironvay Source pont bascule	500,94	411,08	-17,94
Déchèterie d'Alizay Source Brangeon	561,15	472,26	-15,84
Déchèterie de La Haye Malherbe Source Brangeon	725,98	654,56	-9,84
Déchèterie de Val de Reuil Source Brangeon	736,36	674,60	-8,39
Déchèterie de Pont de l'Arche Source Brangeon	438,00	384,50	-12,21
Déchèterie de Louviers Source Brangeon	1399,85	1458,84	4,21
Déchèterie de Val d'Hazey Source Paysage Adeline	1677,56	1497,08	-10,76
Déchèterie Clef Vallée d'Eure Source Paysage Adeline	952,72	830,04	-12,88
Total Déchèteries	6 992,56	6 382,96	-8,72
Régie propreté source pont bascule, Brangeon et Paysage Adeline	43,84	50,90	16,10
Communes et artisans (accès payant) source pont bascule	132,24	290,16	119,42
Total autres provenances	176,08	341,06	93,70
Total	18 768,36	16 695,30	-11,05
<i>Ratio par habitant en kg/hab/an</i>	<i>179,25</i>	<i>159,08</i>	

3 Les déchets recyclables

Collecte en porte à porte des emballages en plastique, métal, carton		Prestataires
Mode de collecte :	bacs à couvercle jaune	
Fréquence de collecte :	1 fois par quinzaine pour l'habitat individuel	SEPUR
Quai de transfert:	Siteco sur Ecoparc 1 à Vironvay	MAUFFREY
Transport :	Semi-remorque de Vironvay vers Guichainville	OURRY MAUFFREY
Traitement	Centre de tri Ecoval à Guichainville	PAPREC TRIVALO 27

Déchets recyclables	Total collecté 2024 (104 704 hab)	Total collecté 2025 (104 950 hab)	Variation tonnage 2024/2025 (%)
Emballages ménagers en porte à porte	4931,15	5081,46	3%
Emballages ménagers en apport volontaire	557,66	558,66	0%
Autres provenance (régie propreté, mairies)	2,54	10,90	329%
Total Emballages ménagers	5491,35	5651,02	3%
<i>ratio par habitant en kg/hab/an</i>	<i>52,45</i>	<i>53,84</i>	

Source pont bascule



A partir de 2024, la collecte séparée des papiers est supprimée. Les papiers sont collectés en mélange avec les emballages (hors verre).

Collecte en apport volontaire du verre		Prestataires
Mode de collecte :	Colonnes bois ou métal 4 m3	
Fréquence de collecte :	1 fois par quinzaine selon besoin	MINERIS
Quai de transfert:	Siteco sur Ecoparc 1 à Vironvay	MAUFFREY
Transport :	Semi-remorque affrétée par le verrier	OI MANUFACTURING
Traitement par recyclage	Verrerie à VAYRES(33), WINGLES (62), VEAUCHE(42) ou à REIMS (51)	OI MANUFACTURING

Collecte en apports volontaire des Emballages-papiers		Prestataires
Mode de collecte :	Colonnes bois ou métal 4 m3	
Fréquence de collecte :	1 fois par quinzaine selon besoin	COVED PAPREC
Quai de transfert:	Siteco sur Ecoparc 1 à Vironvay	MAUFFREY
Transport :	Semi-remorque de Vironvay vers centre de tri	OURRY MAUFFREY
Tri	Centre de tri Ecoval à Guichainville	PAPREC TRIVALO 27

Verre et papiers	Tonnage 2024 (104 704 hab)	Tonnage 2025 (104 950 hab)	Variation tonnage 2024/2025
VERRE (en apport volontaire)	2 822,06	2 944,14	4%
VERRE (régie propreté, mairies)	6,80	8,50	25%
Total VERRE	2 828,86	2 952,64	4,38%
<i>ratio par habitant en kg/hab/an</i>	<i>27,02</i>	<i>28,20</i>	
PAPIER (régie Propreté)	10,28	-	-100%
PAPIER (mairies+écoles)	48,56	40,80	-16%
Total PAPIER	58,84	40,80	-30,66%
<i>ratio par habitant en kg/hab/an</i>	<i>0,6</i>	<i>0,4</i>	

Composition et tonnages 2025 triés et expédiés aux filières (ne tient pas compte des stocks).

Matériaux	Tonnage 2024	Tonnage 2025	Ratio kg/hab/an 2024 (104 704 hab.)	Ratio kg/hab/an 2025 (104 950 hab.)	Variation ratio (%)
Acier	213,86	96,94	2,04	0,92	-55%
Aluminium	46,40	65,95	0,44	0,63	42%
Gros cartons 1.05 (déchèterie, collecte en régie des commerçants, bac jaune)	1 321,85	1 457,50	12,62	13,89	10%
Cartonnettes 5.02	1 089,08	1 156,10	10,40	11,02	6%
Briques tétra	138,52	54,30	1,32	0,52	-61%
PET clair	420,54	345,10	4,02	3,29	-18%
PEHD/PP	301,60	212,10	2,88	2,02	-30%
Flux développement rigide dont PET coloré	231,58	239,30	2,21	2,28	3%
Films PE PP	266,40	344,10	2,54	3,28	29%
Verre	2 807,80	2 986,40	26,82	28,46	6%
Journaux Magazines	671,14	801,20	6,41	7,63	19%
Papier Ecole	48,56	40,80	0,46	0,39	-16%
TOTAL	7 557,33	7 799,79	71,72	74,49	3,87

Source « bilan tonnes recettes »

Films PE PP et flux développement sont deux nouvelles filières des emballages plastiques suite à la mise en place de l'extension des consignes de tri des plastiques.

- Le plastique PET clair, PEHD, PP est repris nationalement par VALORPLAST qui les transforme à VERDUN (55), COLMAR (68) ou Sainte Marie (21)
- Le plastique du « flux développement » (PET coloré et opaque, barquette PET et multicouche, PS) et films sont repris par Citéo
- Les cartonnettes sont dirigées vers la société UDREP à BLENDÉCQUES (62)
- Les briques composites sont recyclées chez ESSITY à HONDOUVILLE (27)
- L'aluminium est repris par AFFIMET à COMPIEGNE (60)
- Les aciers sont dirigés vers ARCELOR à DUNKERQUE (59)
- Le verre est repris par OI MANUFACTURING à VAYRES(33), WINGLES (62), VEAUCHE(42) ou à REIMS (51)
- Les journaux / magazines sont recyclés par NORSKE SKOGE à GOLBEY (88)

4 Les gravats inertes

Collecte en déchèteries		Prestataires
Mode de collecte :	Caissons 10 m3 en déchèterie	
Transport :	Camion ampiroll entre la déchèterie et la carrière	MAILLOT/PAPREC VEOLIA
Traitement	Enfouissement en carrière soit à Pitres ou à Bouafles ou à Emalleville	ATC CEMEX/CARRE RECYCLAGE

Gravats inertes	Tonnage 2024 (en tonnes)	Tonnage 2025 (en tonnes)	Variation tonnage (%) 2024/2025
Déchèterie de Vironvay	411,61	385,50	-6%
Déchèterie de La Haye Malherbe	631,89	629,85	0%
Déchèterie de Val de Reuil	1 117,90	1 080,82	-3%
Déchèterie de Pont de l'Arche	779,42	832,71	7%
Déchèterie d'Alizay	986,37	860,83	-13%
Déchèterie de Louviers	2 223,72	2 273,99	2%
Déchèterie du Val-d'Hazey	1 321,76	1 238,72	-6%
Déchèterie de Clef-Vallée-d'Eure	556,83	795,48	43%
Total gravats	8 029,50	8 097,90	1%

kg/habitant/an

Source : bilan ATC – CARRE

83,1

83,8



5 Les ferrailles et batteries

Collecte en déchèteries	Ferraille	Prestataires
Mode de collecte :	Caissons 30 m3 en déchèterie	
Transport :	Camion ampiroll entre la déchèterie et le ferrailleur	MAILLOT/PAPREC VEOLIA
Traitement	Recyclage de la ferraille à Alizay ou Louviers	NPC DERICHEBOURG

Ferraille	Tonnage 2024	Tonnage 2025	Variation tonnage (%) 2024/2025
Déchèterie de Vironvay	82,08	78,22	-5%
Déchèterie de La Haye-Malh.	86,14	87,26	1%
Déchèterie de Val de Reuil	153,09	149,20	-3%
Déchèterie de Pont de L'A.	78,16	83,16	6%
Déchèterie d'Alizay	88,44	96,88	10%
Déchèterie de Louviers	182,38	198,80	9%
Déchèterie de Val-d'Hazey	179,92	196,38	9%
Déchèterie de Clef-Vallée-d'Eure	74,18	82,22	11%
Régie Propreté (dépôts sauvages)	2,88	-	-100%
Batteries	8,30	7,38	-11%
Petites ferrailles issus du centre de tri et repris par DGA (Gaillon)	50,36	-	-100%
Total	985,93	979,50	-1%

ratio par habitant en kg/hab/an

10,20

10,11

Source derichebourg - NPC

6 Le bois

Collecte en déchèterie	BOIS	Prestataires
Mode de collecte :	Caissons 30 m3 en déchèterie	
Transport :	Camion ampiroll entre la déchèterie et la plateforme de broyage	MAILLOT/PAPREC VEOLIA
Traitement	Broyage à Criquebeuf-sur-Seine	BRANGEON ASTRADEC

Bois	Tonnage 2024 (en tonnes)	Tonnage 2025 (en tonnes)	Variation tonnage (%) 2024/2025
Déchèterie de Vironvay	126,60	131,98	4%
Déchèterie de La Haye-Malherbe	168,70	201,28	19%
Déchèterie de Val de Reuil	286,90	299,56	4%
Déchèterie de Pont de l'Arche	225,10	176,06	-22%
Déchèterie d'Alizay	212,80	197,96	-7%
Déchèterie Louviers	463,30	494,04	7%
Déchèterie du Val d'Hazey	522,80	561,86	7%
Déchèterie de Clef Vallée d'Eure	281,30	312,56	11%
Dépôts sauvages	1,10	14,10	1182%
Total	2 288,60	2 389,40	4%

ratio kg/hab/an

23,68

24,67



7 Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), ABJ et ASL

Les déchets d'Equipements Electriques et Electroniques sont triés en 4 catégories en déchèterie puis envoyés par l'éco-organisme Ecologic dans les filières suivantes :

- **Gros électroménager froid (GEF)** : ils sont traités chez Renewi à Lesquin (59)
- **Gros électroménager hors froid (GHF)**: Traitement chez REVIVAL à Castine (14) ou à Baudalet (59)
- **Petits appareils en mélange (PAM)**: Traitement par Paprec à Pont Sainte Maxence (60)
- **Ecrans** : traitement par Galloo à Vernouillet (28)

L'éco-organisme Ecologic s'occupe également de récupérer en déchèteries les flux suivants :

- **ABJ : Articles de Bricolage et de Jardinage thermique**
- **ASL : Articles de Sport et Loisirs**

Ces deux nouvelles filières ont été ajoutées en juin 2025 dans cinq déchèteries. Ces déchets sont collectés et triés par l'entreprise d'insertion Envie 2E de Petit Quevilly à destination de filières de réemploi, recyclage ou valorisation énergétique.

Tonnes 2025	DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques)				Sport Loisirs	Brico Jardin Thermique
	ECRANS	GEF	GHF	PAM	ASL	ABJ THE
Déchèterie de Vironvay	3,415	7,587	16,416	19,679		
Déchèterie de La Haye-Mal.	4,23	9,128	19,545	24,596	1,774	1,209
Déchèterie de Val de Reuil	10,199	24,615	64,64	45,719	0,696	0,601
Déchèterie de Pont de l'A.	4,084	9,184	23,22	22,053		
Déchèterie d'Alizay	5,808	14,376	25,621	27,947	0,273	0,473
Déchèterie Louviers	14,075	26,905	60,32	61,551	2,792	0,879
Déchèterie du Val d'Hazey	15,642	31,599	62,558	96,839	5,584	2,505
Déchèterie de Clef Vallée d'Eure	6,17	14,452	11,381	30,118	1,461	1,063
Total	63,623	137,846	283,701	328,502	12,58	6,73
<i>ratio kg/hab/an</i>	<i>0,66</i>	<i>1,42</i>	<i>2,93</i>	<i>3,39</i>	<i>0,13</i>	<i>0,07</i>



DEEE	Tonnage 2024 (en tonnes)	Tonnage 2025 (en tonnes)	Variation tonnage (%) 2024/ 2025
Déchèterie de Vironvay	45,52	47,10	3%
Déchèterie de La Haye-Mal.	56,99	57,50	1%
Déchèterie de Val de Reuil	141,48	145,17	3%
Déchèterie de Pont de l'A.	56,43	58,54	4%
Déchèterie d'Alizay	63,50	73,75	16%
Déchèterie Louviers	145,40	162,85	12%
Déchèterie du Val d'Hazey	186,80	206,64	11%
Déchèterie de Clef Vallée d'Eure	55,95	62,12	11%
Total	752,07	813,67	8%
<i>ratio kg/hab/an</i>	<i>7,78</i>	<i>8,40</i>	

PILES ET LAMPES	Piles 2025 (kg)	Lampes et néons 2025 (kg)
Déchèterie de Vironvay	0	182
Déchèterie de La Haye-Mal.	0	265
Déchèterie de Val de Reuil	531	372
Déchèterie de Pont de l'Arche	623	0
Déchèterie d'Alizay	286	465
Déchèterie de Louviers	1195	851
Déchèterie de Val-d'Hazey	1133	770
Déchèterie de Clef-Vallée-d'Eure	581	0
Total en Kg	4349,00	2905,00
<i>ratio en kg/hab/an</i>	<i>0,04</i>	<i>0,03</i>

Les piles, les lampes et néons sont récupérés par Eco-Systèmes.



8 Les cartons

Collecte en déchèterie	Cartons	Prestataires
Mode de collecte :	Caissons 30 m3 avec couvercle en déchèterie	
Transport :	Camion ampiroll entre la déchèterie et le repreneur à Acquigny	MAILLOT/PAPREC VEOLIA
Traitement	Recyclage	PAPREC NPC

CARTONS	Tonnage 2024	Tonnage 2025	Variation tonnage (%) 2024/2025
Déchèterie de Vironvay	23,08	24,04	4%
Déchèterie de La Haye-Mal.	25,88	26,19	1%
Déchèterie de Val de Reuil	70,79	61,38	-13%
Déchèterie de Pont de l'Arche	32,92	33,70	2%
Déchèterie d'Alizay	48,08	36,60	-24%
Déchèterie de Louviers	65,42	87,88	34%
Déchèterie de Val-d'Hazey	87,74	108,91	24%
Déchèterie de Clef-Vallée-d'Eure	37,97	38,71	2%
Cartons commerçants (collecte régie)	17,61	24,12	37%
Total	409,49	441,52	8%
<i>ratio en kg/hab/an</i>	<i>4,24</i>	<i>4,56</i>	

Source : bilan NPC et Paprec Acquigny



9 Le mobilier, les Jeux et Jouets et les Articles de Bricolage et de jardin

L'éco-organisme ECO-MAISON gère la valorisation de l'ensemble du mobilier intérieur et extérieur multi-matériaux y compris la literie, ainsi que les jeux et jouets non électriques et les articles de bricolage et de jardin (ABJ) non électriques et non thermiques. Tous ces éléments sont mis en mélange dans la même benne sauf les petits éléments de Jeux et Jouets de moins de 80 cm à déposer dans des caisses-palettes et les mobiliers, jeux-jouets et ABJ en métal à déposer dans la benne à ferraille.

La filière Jeux et Jouets a été mise en place en décembre 2025.

La déchèterie d'Alizay a la particularité de séparer les flux bois des autres matières.

MOBILIER repris par ECO-MAISON	Tonnage 2024	Tonnage 2025	Variation tonnage (%) 2024/ 2025
Déchèterie de Vironvay	136,66	131,34	-3,9%
Déchèterie de La Haye-Mal.	110,68	127,20	14,9%
Déchèterie de Val de Reuil	458,82	500,88	9,2%
Déchèterie de Pont de l'Arche	131,96	155,86	18,1%
Déchèterie d'Alizay	230,06	291,66	26,8%
Déchèterie de Louviers	409,14	424,69	3,8%
Déchèterie de Val-d'Hazey	437,28	558,02	27,6%
Déchèterie de Clef-Vallée-d'Eure	159,94	199,33	24,6%
Total	2 074,54	2 388,98	15,2%
<i>ratio en kg/hab/an</i>	<i>21,46</i>	<i>24,66</i>	



10 Les produits chimiques (DDS)

Les déchets diffus spécifiques (DDS) ménagers sont des déchets issus de produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement en raison de leurs caractéristiques physico-chimiques. La limitation de leur impact sur l'environnement et la santé humaine nécessite un traitement spécifique. Ils doivent donc être collectés séparément des ordures ménagères.

Les DDS font partis d'une REP (Responsabilité Elargie du Producteur) appelé ECO-DDS, cela signifie que les metteurs sur le marché contribuent à la collecte et au traitement de leurs déchets grâce au financement apporté par une éco-tax sur les nouveaux produits vendus.

Les produits ne rentrant pas dans les critères de collecte de l'éco-organisme sont collectés et traités par la société Triadis, basée à Rouen, au frais de la collectivité.

Les principaux produits chimiques récupérés par cette filière sont les peintures et produits de traitement de surface, les produits phytosanitaires, les produits de traitement des piscines, les solvants, extincteurs, thermomètres au mercure, ..

Déchets ménagers spéciaux	Total collecté 2024	ECODDS 2025	TRIADIS 2025	Total collecté 2025	Variation tonnage (%) 2024/ 2025
Déchèterie de Vironvay	11,78	7,35	3,20	10,56	-10%
Déchèterie de La Haye-Mal.	13,07	6,31	6,86	13,16	1%
Déchèterie de Val de Reuil	26,36	21,03	10,89	31,92	21%
Déchèterie de Pont de l'Arche	12,38	7,24	5,58	12,82	4%
Déchèterie d'Alizay	15,02	9,93	6,76	16,69	11%
Déchèterie de Louviers	30,20	21,15	13,08	34,23	13%
Déchèterie de Val-d'Hazey	50,36	36,91	26,22	63,13	25%
Déchèterie de Clef-Vallée-d'Eure	22,05	12,04	13,11	25,15	14%
Total	181,21	121,95	85,69	207,65	15%
<i>ratio en kg/hab/an</i>	<i>1,87</i>			<i>1,98</i>	



11 Les huiles

HUILES (en tonnes)	Huiles minérales 2024	Huiles minérales 2025	Variation tonnage Huiles minérales (%) 2024/ 2025	Huiles végétales 2024	Huiles végétales 2025	Variation tonnage Huiles végétales (%) 2024/ 2025
Déchèterie de Vironvay	4,14	2,52	-39%	0,34	0,32	-6%
Déchèterie de La Haye-Mal.	5,85	4,59	-22%	0,33	0,49	48%
Déchèterie de Val de Reuil	7,11	8,46	19%	1,18	0,57	-52%
Déchèterie de Pont de l'Arche	2,97	2,79	-6%	0,36	0,25	-31%
Déchèterie d'Alizay	3,33	5,49	65%	0,74	0,76	3%
Déchèterie de Louviers	7,11	9,81	38%	0,53	0,42	-21%
Déchèterie de Val-d'Hazey	11,16	5,85	-48%	1,42	1,42	0%
Déchèterie de Clef-Vallée-d'Eure	7,77	5,94	-24%	0,32	0,24	-25%
Total	49,44	45,45	-8%	5,22	4,47	-14%
<i>ratio en kg/hab/an</i>	<i>0,51</i>	<i>0,47</i>		<i>0,05</i>	<i>0,05</i>	

Huiles minérales : 58,6 m3 reprise par ECO HUILE.

Huiles végétales : 4,86 m3 reprise par QUATRA.

12 Les encombrants non valorisables (ultimes)

Collecte en déchèterie		Prestataires
Mode de collecte :	caissons 30 m3 en déchèterie	
Transport :	Camion ampiroll entre la déchèterie et Alizay	MAILLOT/PAPREC VEOLIA
Traitement	Incineration par transformation en CSR (Combustible Solide de Récupération) (45%), enfouissement (35%) et recyclage (20%)	BRANGEON

Encombrants non valorisables	Total collecté 2024	Total collecté 2025	Variation tonnage (%) 2024/ 2025
Déchèterie de Vironvay	296,30	274,64	-7%
Déchèterie de La Haye Malherbe	298,50	313,28	5%
Déchèterie de Val de Reuil	669,36	691,96	3%
Déchèterie de Pont de l'Arche	501,70	402,14	-20%
Déchèterie d'Alizay	415,02	361,90	-13%
Déchèterie Louviers	667,72	655,34	-2%
Déchèterie de Val-d'Hazey	1 116,20	1 069,44	-4%
Déchèterie Clef-Vallée-d'Eure	515,34	552,06	7%
Collecte régie: Foire à tout, dépôts sauvages	96,90	28,16	-71%
Total non valorisables	4 577,04	4 348,92	-5%
Encombrants incinérables	Total collecté 2024	Total collecté 2025	Variation tonnage (%) 2024/ 2025
Déchèterie Louviers	322,50	358,42	11%
Total général encombrants	4 899,54	4 707,34	-4%
<i>ratio par habitant en kg/hab/an</i>	<i>50,69</i>	<i>48,59</i>	

Source bilan Brangeon – pont bascule

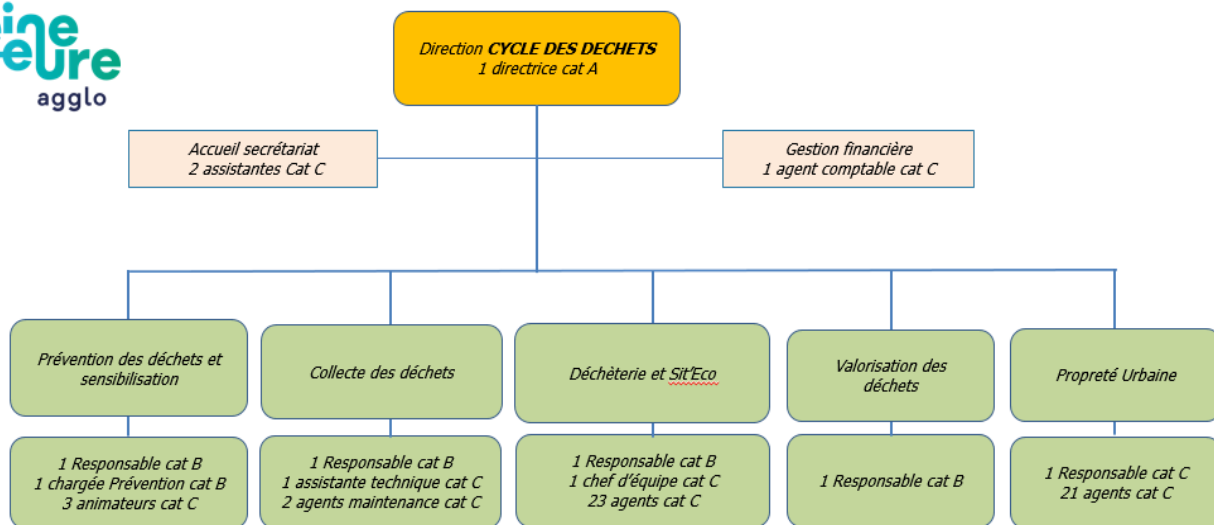
Collecte en porte à porte sur rendez-vous :

Un service d'enlèvement des encombrants trop volumineux pour être apportés soi-même en déchèterie est assuré sur rendez-vous soit par l'équipe de l'Agglomération en régie, soit par l'association d'insertion « L'Abri » qui gère les Ressourceries du Manoir, de Val de Reuil et des Andelys. *Ces tonnages ne sont pas à prendre en compte pour les bilans car ils sont intégrés dans les tonnes des déchèteries ou gérées directement par les Ressourceries.*



Encombrants collectés en porte à porte sur rendez-vous	Nombre de rendez-vous réalisés 2024	Total collecté 2024 (Tonnes)	Nombre de rendez-vous réalisés 2025	Total collecté 2025 (Tonnes)	Variation tonnage (%) 2024/ 2025
Encombrants collectés sur rendez-vous par la Régie Propreté (estimé*)	749	61,00	908	72,64	2%
Encombrants collectés sur rendez-vous par l'association L'Abri (estimé*)	273	22,24	329	26,32	1%
TOTAL	1 022	83,24	1 237	98,96	19%
* estimation sur base 80kg/rendez-vous					

CHAPITRE 3 ORGANISATION DE LA DIRECTION DU CYCLE DES DECHETS



CHAPITRE 4 INDICATEURS FINANCIERS

1 Fonctionnement

BILAN DES PRESTATIONS : liste des marchés et conventions

PRESTATIONS 2025	PRESTATAIRES	Montants TTC 2025
COLLECTES		
Collecte en porte à porte des OM, des emballages recyclables et de	SEPUR	4 225 679,94 €
Collecte des marchés forains	MAILLOT (ss-traitant Sepur)	73 819,71 €
Collecte Apport volontaire (OM, verre, emballages)	COVED (Mineris ss traitant)	515 845,69 €
Collecte des encombrants sur rendez vous	L'ABRI	39 348,39 €
		4 854 693,73 €
TRANSFERT TRANSPORT		
Transfert : gestion du quai de transfert de siteco	MAUFFREY	181 907,37 €
Transport des ordures ménagères, déchets verts et collecte sélective en semis (fusion des 2 marchés au 1er avril 2025)	OURRY/MAUFFREY	395 510,41 €
		577 417,78 €
TRAITEMENT		
Traitement des déchets ménagers résiduelles (Incinération)	SEM VALENSEINE	1 887 320,03 €
Traitement des déchets ménagers résiduelles (Incinération)	VALOEURE	1 061 459,79 €
Traitement des refus de tri (Incinération)	VALOEURE	242 565,37 €
Exploitation du centre de TRI: GAC SETOM/SYGOM/CASE	PAPREC TRIVALO	868 924,44 €
Affinage Papiers apport volontaire	SDOMODE	- €
Traitement des déchets végétaux lot 1 : issu du quai de transfert de V	BRANGEON et ssst Astradec et Paysage Adeline	317 028,12 €
		4 377 297,75 €
DECHETERIES		
Traitement des déchets végétaux lot 2: issu des decheteries secteur	BRANGEON	89 373,57 €
Traitement des déchets végétaux lot 3: issu des decheteries secteur	PAYSAGE ADELIN	64 795,04 €
Traitement des encombrants	BRANGEON	851 116,70 €
Traitement du bois	BRANGEON et ssst Astradec	78 739,95 €
Traitement des gravats secteur ouest	ATC	10 246,98 €
Traitement des gravats secteur Est	CARRE	8 822,89 €
Collecte et traitement des DDS	TRIADIS	118 656,32 €
Rotation des caissons de 6 déchèteries/5 decheteries secteur ouest	MAILLOT/PAPREC	490 993,81 €
Rotation des caissons des déchèteries d'Aubevoye et de la Croix St I	IPODEC	300 930,91 €
Accès aux déchèteries de Muids et Romilly (pour les habitants d'Amfreville sous les Monts, Connelles, Herqueville et Andé)	SYGOM	54 519,00 €
Accès à la déchèterie d'Hondouville (pour les habitants de La Vacherie et d'Amfreville sur Iton)	CC PAYS DU NEUBOURG	44 161,25 €
Accès à la déchèterie de Caudebec les Elbeuf (pour les habitants de Criquebeuf et Martot)	METROPOLE ROUEN	39 263,88 €
Accès à la déchèterie d'Amfreville St Amand (pour les habitants de La Saussaye, La Harengère, Le Bec Thomas, St Germain de Pasquier et St Cyr la Campagne)	SDOMODE	89 057,28 €
		2 240 677,58 €
PRE-COLLECTE		
Fourniture Colonnes aériennes en bois Verre, Papier et Emballages	CB	- €
Fourniture bacs roulants OM TRI DV	ESE France	202 785,82 €
		202 785,82 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025

Imputation	Montant réalisé TTC 2024 104 704 hab	Montant réalisé TTC 2025 104 950 hab	Variation 2024/2025 %
Compte 60 Achats et variation de stocks	152 554,88 €	12 322,73 €	-91,92
Compte 61 Article 611 Contrats de prestation de service	11 876 795,00 €	12 144 149,80 €	2,25
Autres articles du compte 61	47 857,07 €	149 686,58 €	212,78
Compte 62 Autres services extérieures	574 439,16 €	755 642,34 €	31,54
Compte 67 et 65 Autres charges exceptionnelles et subventions	50,60 €	17 561,75 €	
Total	12 651 696,71 €	13 079 363,20 €	3,38

(source : compte administratif 2025)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025

Imputation	Montant réalisé TTC 2024 104 704 hab	Montant réalisé TTC 2025 104 950 hab	Variation 2024/2025 %
Art 7013 et 7078 Recettes filières et matériaux	894 712,47 €	782 703,74 €	-12,52
Art 70613 Redevance artisans accès déchèteries	28 314,38 €	98 311,94 €	247,22
Art 7331 Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	14 354 074,00 €	14 803 317,00 €	3,13
Art 7478 Soutien des eco-organismes et 74718 Fond vert	2 069 129,82 €	2 608 265,81 €	26,06
Autres produits : Loyers et remboursement charges Siteco, pénalités, apports tiers Trivalo	321 857,12 €	383 354,12 €	19,11
Total	17 668 087,79 €	18 675 952,61 €	5,70

(source : compte administratif 2025)

La rubrique « Autres produits » contient la Redevance d'usage pour tous les tonnages de collecte sélective triés sur le nouveau centre de tri et apportés par l'exploitant Trivalo27 qui sont issues de collectivités extérieures au groupement Sygom-Setom-Case, propriétaire du site.

2 Investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025

Imputation	Montant réalisé 2024 TTC	Montant réalisé 2025 TTC	Variation 2024/2025 %
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	917 866,77 €	1 704 134,24 €	85,66

(source : compte administratif 2025)

Les dépenses d'investissement 2025 correspondent essentiellement à l'achat de bacs roulants pour 232 065,50 €, au versement de subventions pour l'aide à l'acquisition de composteurs pour 22 966,28 €, à l'achat de nouveaux caissons de déchèteries et d'un compacteur pour 620 228,21 €, à la rénovation du parc de conteneurs enterrés pour 345 183,68 € et aux installations d'aires de compostage partagés pour 272 874,60 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025

Imputation	Montant réalisé 2024 TTC	Montant réalisé 2025 TTC	Variation 2024/2025 %
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	0,00 €	73 517,94 €	

(source : compte administratif 2025)

Les recettes d'investissement 2025 correspondent aux subventions du Fond vert accordé par l'Ademe pour le déploiement des aires de compostages partagés.

3 Matrice des coûts de l'Ademe

La matrice des coûts est **un cadre de présentation des coûts du service public de gestion des déchets** élaboré par l'ADEME en collaboration avec ses partenaires locaux. La matrice est alimentée par des données comptables.

Ce cadre permet de détailler pour chaque flux de déchets les **charges et produits associés**, afin d'évaluer avec précision les coûts réels de gestion. Intégrée dans SINOE® Déchets, la matrice permet d'accéder immédiatement à de **nombreux indicateurs pertinents**.

La matrice des coûts 2024 est réalisée par le **bureau d'étude Ecogeos**. Elle permet de déterminer le **coût aidé** qui représente l'ensemble des charges (structure, collecte, transport...), moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestations à des tiers), les soutiens des éco-organismes (filères à responsabilité élargie du producteur/REP) et les aides publiques. Ce coût **reflète la charge restant à financer par la collectivité**.

Le coût aidé 2024 par rapport au nombre d'habitant pour tous les déchets ménagers et assimilés (DMA) s'élève à 114,9 € HT par habitant, dont 52,1 € HT/hab pour les ordures ménagères résiduelles (OMR), 5,9 € HT/habitant pour les emballages-papiers, 1,9 € HT/habitant pour le verre et 35,5 € HT/hab pour les déchèteries.

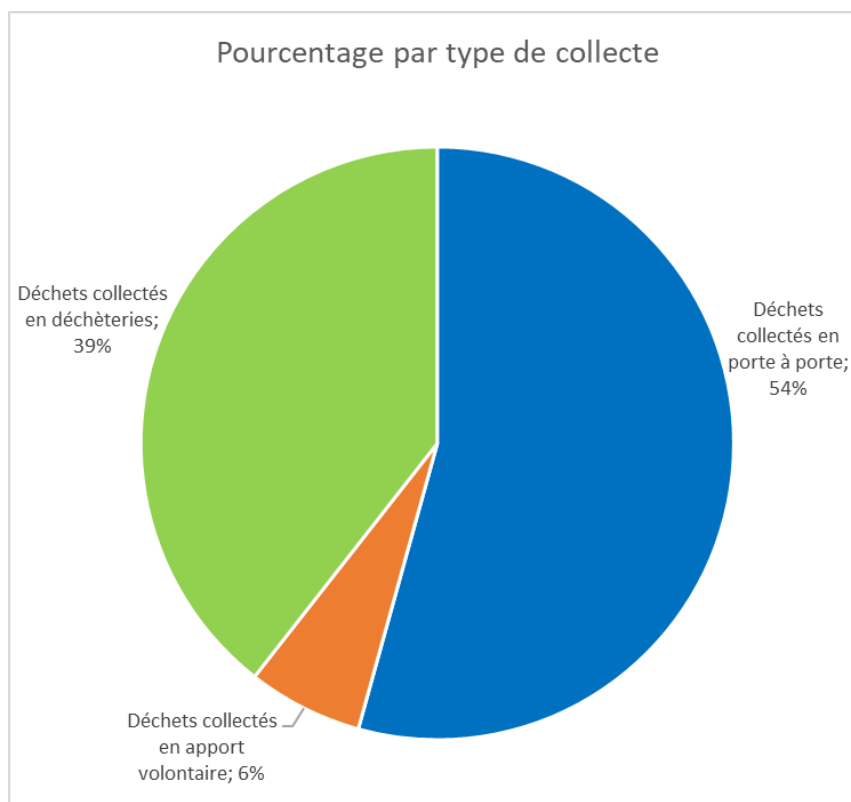
Le coût aidé 2024 par rapport aux tonnes produites de tous les flux de déchets ménagers et assimilés (DMA) s'élève à 197 € HT/Tonne, le coût aidé des OMR représente 247 € HT/Tonne, celui des Emballages-papiers représente 112€ HT/Tonne, celui du verre représente 72 € HT/Tonne et pour les déchèteries, le coût aidé est de 201 € HT/Tonne.

CHAPITRE 5 CONCLUSION ET BILANS

1 Tonnages collectés par gisement

Tous gisements confondus le tonnage global de déchets produits par les ménages et mis dans les différentes filières de traitement, s'est élevé à :

Type de déchets	Tonnages 2024	Ratio kg/hab/an 2024 (104 704 hab)	Tonnages 2025	Ratio kg/hab/an 2025 (104 950 hab)	Variation Ratio 2024/2025 %
Ordures ménagères résiduelles	22 313,53	213,11	21 769,48	207,43	-2,7%
Encombrants	4 899,54	46,79	4 707,34	44,85	-4,1%
Déchets verts	18 768,36	179,25	16 695,30	159,08	-11,3%
Emballages et papiers	5 491,35	52,45	5 651,02	53,84	2,7%
Verre	2 828,90	27,02	2 952,64	28,13	4,1%
Papier (écoles et régie)	58,84	0,56	40,80	0,39	-30,8%
Gros cartons (déchèteries et commerçants)	409,49	3,91	441,52	4,21	7,6%
Ferrailles + batteries	985,93	9,42	979,50	9,33	-0,9%
Bois	2 288,60	21,86	2 389,40	22,77	4,2%
Mobiliers	2 074,54	19,81	2 388,98	22,76	14,9%
Déchets électr. et électroniques	752,07	7,18	813,67	7,75	7,9%
Textiles	563,00	5,38	492,00	4,69	-12,8%
Piles	5,50	0,05	4,35	0,04	-21,1%
Déchets ménagers spéciaux	181,21	1,73	207,65	1,98	14,3%
Huiles minérales	46,44	0,44	45,45	0,43	-2,4%
Huiles végétales	5,22	0,05	4,47	0,04	-14,6%
Total Hors Gravats	61 672,52	589,02	59 583,57	567,73	-3,6%
Gravats	8 029,50	76,69	8 097,80	77,16	0,6%
Total général	69 702,02	665,71	67 681,37	644,89	-3,1%



2 Valorisation des matériaux issus de la collecte sélective

Pour la collecte sélective, déduction faite des tonnes de refus de tri réintroduites dans la filière des ordures ménagères, la décomposition nette par matériau ou en groupe de matériaux s'établit de la manière suivante :

Matériaux	Tonnages 2024	Tonnages 2025	Ratio en kg/hab/an (104 950 hab.)
Verre	2807,80	2986,40	28,46
Plastiques (PET, PE, PP, films, flux développement)	1220,12	1140,65	10,87
Cartonnettes	1089,08	1156,10	11,02
Briques alimentaires (composites)	138,52	54,30	0,52
Métaux (acier, aluminium)	272,62	162,90	1,55
Total partiel	5528,14	5500,35	52,53
Papiers	719,70	801,20	7,63
Gros cartons	1321,85	1457,45	13,89
Total général	7569,69	7759,00	74,10

Sources : bilan tonnes recettes

Papier : livré NORSKE

Gros cartons : proviennent du bac jaune et des déchèteries. Livrés Revipac, NPC et PAPREC

3 Traitement des déchets

Type de valorisation	Type de déchets	Tonnages 2024	Tonnages 2025	
Valorisation énergétique	Ordures ménagères résiduelles	22314	22 124	47%
	Refus de tri	1119	1 213	
	Déchets ménagers spéciaux	181	208	
	Mobiliers	2075	2 389	
	Encombrants combustibles 45% et incinérables des déchetteries	2027	2 315	
	Total valorisation énergétique	27716	28 249	
Valorisation biologique	Déchets végétaux	18768	16 695	28%
	Total valorisation biologique	18768	16 695	
Valorisation matière	Verre	2808	2 986	22%
	Bois	2289	2 389	
	Encombrants valorisables 20%	559	870	
	Plastiques et Flux développement	1220	1 141	
	Cartonnettes	1089	1 156	
	Briques alimentaires	139	54	
	Métaux collecte sélective	272	163	
	Papiers	720	842	
	Gros cartons	1322	1 457	
	Ferrailles + batteries	986	980	
	Déchets électr. et électroniques	752	814	
	Textiles	563	492	
	Piles	6	4	
	Huiles minérales	46	45	
	Huiles végétales	5	4	
	Total valorisation matière	12776	13 398	
	Tonnage valorisé	59260	58 343	
Enfouissement technique				3%
Classe II (déchets banals)	Encombrants non valorisables 35%	2314	1 522	
	Tonnage global hors gravats inertes		59 865	
Classe III (gravats inertes)	Gravats inertes (carrières)	8030	8 098	
	Tonnage non valorisé	10 344	9 620	
	Tonnage global avec gravats inertes	8 030	67 963	

L'objectif de la loi du 17 août 2015 de transition énergétique pour la croissance verte est de porter à 65 % les tonnages (hors déchets inertes) orientés vers le recyclage (valorisation matière) ou la valorisation biologique d'ici 2025. Le taux actuel est de 50 %.

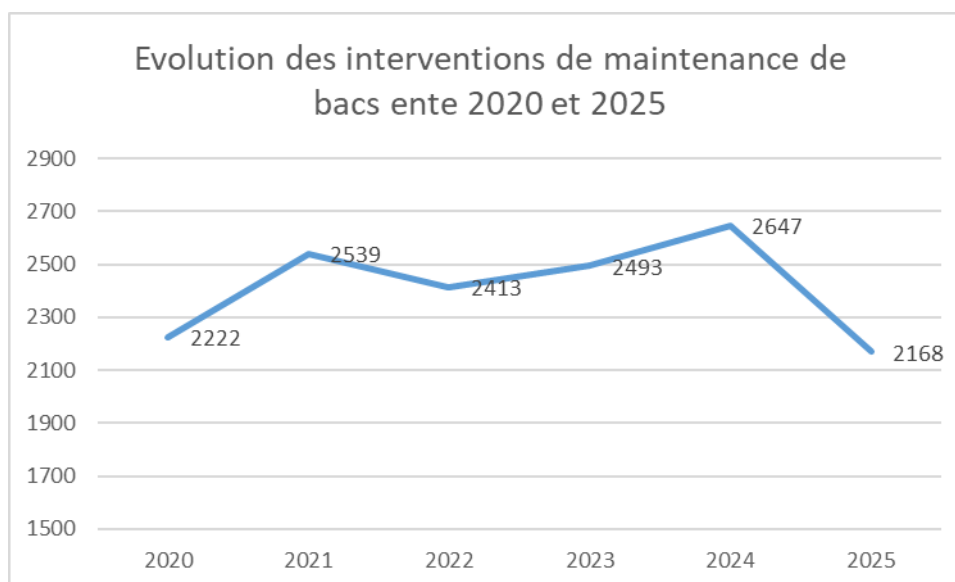
4 Maintenance des bacs de collecte en régie

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la maintenance du parc de bacs roulants du territoire de la Communauté d'Agglomération Seine Eure est effectuée par une régie de 2 agents.

Nombre d'interventions réalisées en 2025 : 2168

Nombre bacs par type d'intervention :

Motif de l'intervention	Bacs pour ordures ménagères	Bacs pour emballages Recyclables	Bacs pour déchets végétaux	Total
Dotation	638	555	635	1828
Echange	108	23	159	290
Retrait	16	33	2	51
Réparations	70	12	35	117
				2286 bacs



En complément des collectes en bacs, des points d'apports volontaires (PAV) sont déployés sur l'ensemble du territoire pour le tri des emballages recyclables (verre et multi matériaux) ainsi que des textiles.

Selon le secteur, les colonnes sont installées en aérien, enterré ou semi-enterré.

L'objectif fixé par CITEO pour le déploiement des PAV pour le verre est de 1 pour 250 habitants. La couverture optimale pour le déploiement des bornes textiles est de 1 pour 1500 habitants. Ces objectifs sont atteints.

Certains quartiers de logements collectifs et centre-ville bénéficient également de colonnes pour les ordures ménagères résiduelles.

Nombre de bornes d'apports volontaires par flux :

FLUX	<u>OMR</u>	<u>EMBALLAGES / PAPIERS</u>	<u>VERRE</u>	<u>TEXTILES</u>
Total conteneurs	42	280	418	94

5 Fréquentation des déchèteries

Depuis septembre 2017, les déchèteries de la Communauté d'Agglomération Seine Eure sont équipées d'un système de contrôle d'accès par cartes RFID permettant de suivre les fréquentations.

Déchèteries	Nombre de passages 2024	Nombre de passages 2025	Classement	Evolution 2024-2025	dont professionnels	% de pro
ALIZAY	18 895	19 790	4	5%	259	1,3%
LA HAYE MALHERBE	18 825	19 338	5	3%	127	0,7%
PONT DE L'ARCHE	17 436	18 109	6	4%	297	1,6%
VAL DE REUIL	30 413	32 245	3	6%	444	1,4%
VIRONVAY	13 790	13 768	8	0%	186	1,4%
LOUVIERS	35 494	39 593	2	12%	1562	3,9%
AUBEVOYE	50 291	51 504	1	2%	818	1,6%
LA CROIX ST LEUFROY	16 954	17 897	7	6%	86	0,5%
Total	202 098	212 244		5%		

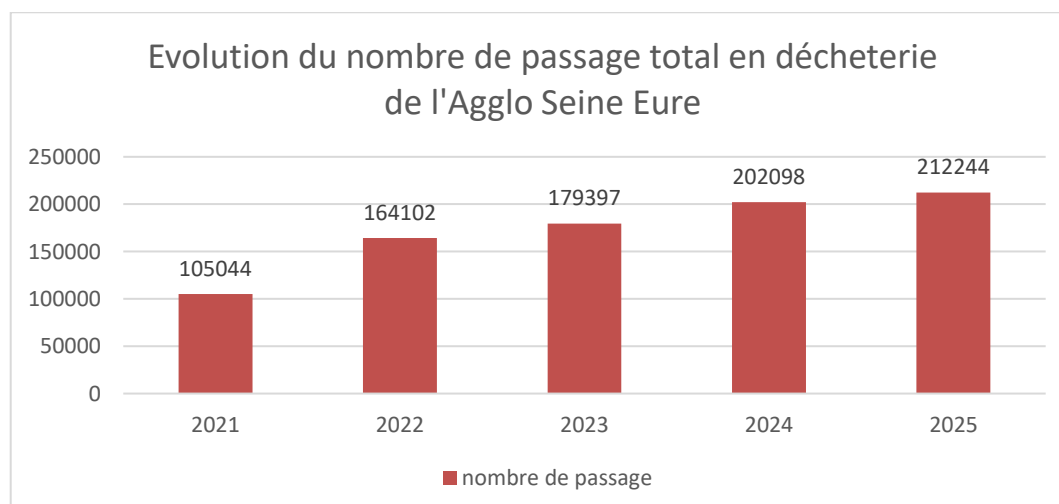
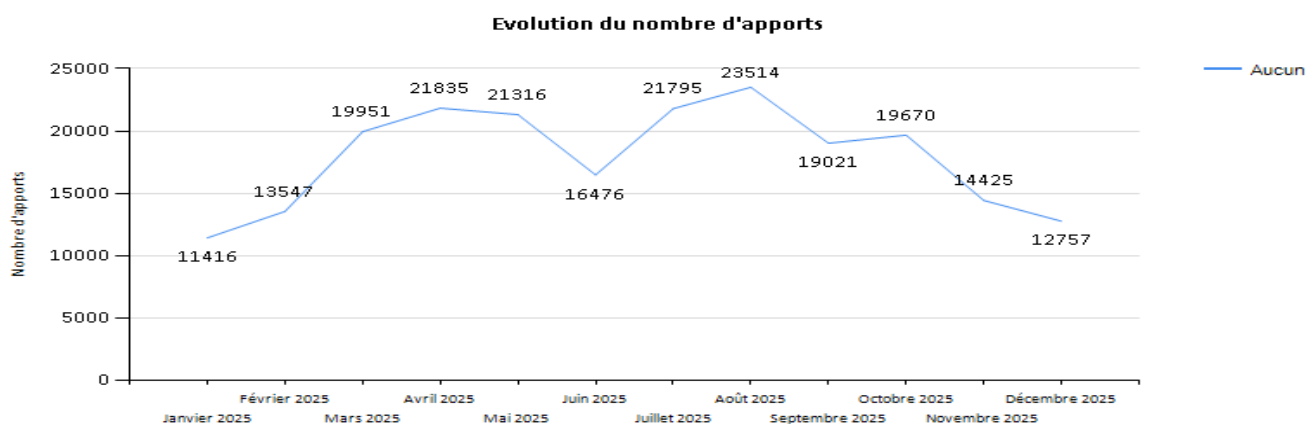
Evolution des apports 2025 par mois :

La fréquentation en déchèterie évolue selon les saisons, elle n'est pas répartie également sur toute l'année.

Le pic des fréquentations se situe **entre avril et août** avec plus de 20 000 passages par mois.

Il est à noter un exceptionnel creux en juin qui n'est pas représentatif des fréquentations habituelles.

Ceci est dû à de fortes chaleurs sur la période de juin 2025 ayant bloqué la production végétale.





Hôtel d'Agglomération

1, place Ernest Thorel
27400 Louviers

Tél. : 02 32 50 85 50
www.agglo-seine-eure.com



Agglo Seine-Eure



[agglo_seineeure](https://www.instagram.com/agglo_seineeure)



[AggloSeineEure](https://twitter.com/AggloSeineEure)